

START-UP

## Roulez électrique

Deux jeunes Balbyniens ont créé au printemps dernier leur entreprise de location de scooters électriques. Ils les apportent à domicile et reviennent les chercher.

**IL EST DÉSORMAIS POSSIBLE** de louer des scooters électriques à Bobigny grâce à deux jeunes entrepreneurs du quartier Karl-Marx. Deeric Kouassi et Kamoute Mamedy ont créé leur start-up, « Tera », en avril dernier. Mais l'idée a germé durant le confinement de mars 2020. Le premier devait partir au Canada. Paf, le voilà coincé en France ! Le second a toujours rêvé de monter sa propre société. Qu'à cela ne tienne, les transports en commun ont moins le vent en poupe avec le Covid et aller à Paris en voiture relève du parcours du combattant : rien de tel que de proposer une plateforme internet de location de scooters électriques. « *Il n'y en a quasiment pas en banlieue, constate Deeric Kouassi. L'écologie concerne tout le monde, pas seulement une partie de la population* », ajoute ce Balbynien de 27 ans. À la tête d'une modeste

flotte de dix 50 cm<sup>3</sup>, les deux amis d'enfance espèrent s'agrandir avec le temps. Pour l'instant, ils livrent le deux-roues à domicile avec casque et antiviol, puis reviennent le chercher à partir de 35 € la journée. Comptez 125 € la semaine, 75 € le long week-end (du vendredi au lundi, code : terawknd). « *Les scooters ont une bonne autonomie de six heures, soit 75 à 100 km* », précise Kamoute Mamedy. Une offre de bienvenue de 10 € est offerte aux nouveaux clients. Et les futurs loueurs Balbyniens qui entrent ce code (terabobigny) auront une promotion : un jour offert après 48 heures de location. La réservation se passe sur [teraparis.com](https://teraparis.com), ou via WhatsApp et Instagram.

**Frédérique Pelletier**

★ [teraparis.com](https://teraparis.com) ; WhatsApp : 06 65 23 22 47 ; Instagram : [tera\\_electric](https://www.instagram.com/tera_electric)



Deeric Kouassi et Kamoute Mamedy ont créé leur start-up, « Tera », en avril dernier.